

L'Éclaireur du Gâtinais, 4 août 2021

Instauration du pass sanitaire

J.-P. Door et J.-P. Sueur ont voté contre



Malgré les oppositions, le texte a été voté à l'assemblée nationale.

« Je ne suis pas pour la pass sanitaire, mais pour la vaccination globale et obligatoire ». Jean-Pierre Door, le député de la 4^e circonscription du Loiret, a voté contre le pass à l'assemblée nationale. « Pour tous et pour tous les enfants à partir de 12 ans avec l'autorisation des parents. »

Et l'ancien maire de Montargis n'est pas tendre avec le gouvernement à qui il reproche d'avoir tardé à prendre des mesures fortes. « On l'a vu avec la reprise épidémique de ce mois de juillet. Aujourd'hui, nous n'en sommes qu'à 55 % de la population vaccinée. Le vaccin est une arme efficace pour lutter contre cette

pandémie. »

De son côté, le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur a voté lui aussi contre la loi autorisant l'extension du pass sanitaire. « Je ne suis pas contre le pass, je suis même favorable à des mesures contraignantes, le temps qu'on arrive à l'immunité collective. Mais si nous n'avons pas voté le texte, c'est en raison de certaines modalités qui portent atteinte aux libertés », ajoute le parlementaire. « On souhaitait aussi que ce pass ne s'applique qu'aux espaces confinés et non en plein air », explique encore Jean-Pierre Sueur qui pointe aussi du doigt les atteintes au droit du travail.